

MODELE DE RAPPORT D'ACTIVITÉ  
PORTANT SUR L'ANNÉE 2020

RAPPORT D'ACTIVITÉ  
DE LA COMMISSION DE SURENDETTEMENT DES PARTICULIERS DU NORD

*Rapport établi conformément à l'article R.712-12 du Code de la consommation<sup>1</sup>*

Préambule, la commission de surendettement des particuliers du Nord est compétente pour l'ensemble du département. Elle s'est réunie à 26 reprises au cours de l'année sous revue.

**Principaux éléments relatifs à l'activité de la commission**

Dépôts de dossiers et redépôts

Dépôts en recul au niveau national et au niveau régional de -24%. La proportion de redépôt est stable et représente 49% de la totalité des dépôts. Parmi ces redépôts, à noter des demandes de nouveaux délais pour vente du bien dont la vente n'a pu s'opérer dans le temps imparti en parallèle de la crise sanitaire.

Recevabilité et orientation

La moitié des dossiers déposés sont sans bien immobilier et sans capacité de remboursement, ceux-ci sont généralement orientés vers une procédure de rétablissement personnel. 31% des dossiers déposés sont déclarés irrecevables à la procédure en légère augmentation par rapport à 2019, soit pour des dettes majoritairement professionnelles, soit pour absence de bonne foi vis-à-vis du secrétariat de la Commission.

Conciliation / mesures imposées / mesures d'effacement de dettes (explication à donner sur la répartition des dossiers traités)

56% des dossiers recevables sont sans capacité de remboursement et sans bien immobilier, cette proportion est en légère augmentation par rapport à 2019 (52%). Ils sont pour la plupart orientés vers un rétablissement personnel sans liquidation judiciaire. L'autre moitié est orientée vers un réaménagement. Seul 8% des dossiers recevables comportent un bien immobilier.

Mesures pérennes et mesures provisoires

Comme l'année dernière, la proportion de dossiers traités définitivement est de 78%. 40% font l'objet de mesures imposées dont 16% avec effacement. Les mesures provisoires d'attente représentent 10% des mesures imposées.

<sup>1</sup> « Chaque commission établit un rapport d'activité annuel. Ce rapport fait état de données statistiques sur le nombre des dossiers traités ainsi que les mesures prises ou recommandées par la commission. Il précise la typologie de l'endettement présentée dans ces dossiers et les difficultés de toute nature rencontrées dans leur traitement. Les rapports d'activité des commissions sont transmis à la Banque de France qui en présente la synthèse dans le rapport mentionné à l'article L. 143-1 du code monétaire et financier. »

**RELATIONS DE LA COMMISSION ET DE SON SECRÉTARIAT  
AVEC LES AUTRES ACTEURS DE LA PROCÉDURE ET AVEC DES  
ORGANISMES TIERS**

<b>Relations avec les parties prenantes de la procédure</b>	<b>Nombre de réunions<sup>2</sup></b>	<b>Objectif / Thème de la réunion</b>
Tribunal ou greffe du tribunal	2 sur Valenciennes et 5 sur Lille	Actualisation des évolutions réglementaires (réaménagement des dettes immobilières et ROAS) plan de continuité de la BDF-Communication, gestion des AR.
Commission de coordination des actions de prévention des actions d'expulsion (CCAPEX)	0	
Organismes et les travailleurs sociaux (organismes à caractère social, CAF, FSL)	8 réunions pour 55 travailleurs sociaux formés sur Valenciennes 42 réunions pour 351 travailleurs sociaux sur Lille - Dunkerque	Présentation de la procédure de surendettement et présentation des outils d'aide à la gestion de budget.
Rencontre avec l'UNCCAS dans le cadre de la convention nationale	2 réunions pour 10 travailleurs sociaux réunis sur Valenciennes	Présentation de la procédure de surendettement et présentation des outils d'aide à la gestion de budget.
Associations de défense des consommateurs et des familles, caritatives ou d'aide aux personnes en difficulté financière		Convention signée avec ATINORD (Association tutélaire de protection juridique des majeurs) sur Lille
Autres parties prenantes : Établissements de crédit de la place, huissiers, chargés de recouvrement, bailleurs...		
Autres actions de concertation, d'information ou de formations effectuées (éducation nationale...)	2 stages collégiens pour 13 élèves sur Valenciennes 3 stages collégiens et 15 élèves sur Lille	En raison de la pandémie, les autres actions envers les enseignants et les élèves n'ont pu être menées.

<sup>2</sup> (Organisées ou participation)

## PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA PROCÉDURE

### Principales difficultés rencontrées quant à l'application de dispositions de la procédure

Conservation des biens immobiliers rendue plus difficile avec la contrainte des 300 mois. De plus en plus de dossiers comportent des LOA ou LDD pour des biens de consommation courante (matelas, machine à laver, etc...), plus compliqués à traiter en l'absence de capacité.

La mise en place des préconisations de suivi social : difficile à appliquer et à suivre s'agissant de recommandations et non d'obligations.

### Principales difficultés rencontrées au regard de la situation des personnes surendettées

En raison de la crise sanitaire, des débiteurs n'ont pu aller chercher les courriers. Ils ont rencontré des difficultés à entrer en relation ou à obtenir des RDV auprès de travailleurs sociaux pour le dépôt de dossier et/ou le suivi de leur dossier.

Parallèlement, une refonte des courriers adressés aux débiteurs a été menée pour améliorer la compréhension de la procédure en fin d'année.

Le plan continuité mis en œuvre par la BDF a toutefois permis la bonne transmission des échanges avec les parties prenantes de la procédure par mail, (débiteurs, créanciers et travailleurs sociaux).

### Principales difficultés rencontrées auprès des créanciers ou avec d'autres acteurs de la procédure

Certains créanciers exercent facilement des contestations de mesures imposées sans se présenter devant le juge, dans ce cas, la caducité de la contestation est prononcée.

La proportion de décision du juge infirmant la décision d'irrecevabilité ou la déchéance de la commission, à la suite d'un recours a baissé de moitié par rapport à 2019. (45 en 2020 contre 103 en 2019).

Date : 16/02/2021

Le Président de la Commission

A large, stylized black ink signature consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le Secrétaire de la Commission

A blue ink signature consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

# Rapport d'activité des commissions (Indicateurs)

## Données d'activité

### Nord

Indicateurs	2019	2020	variation 2020/2019 en %
<b>Dossiers déposés</b>	<b>8849</b>	<b>6651</b>	-24,8%
Proportion de redépôts (sur 12 mois à fin septembre)	48,95%	48,66%	
Proportion de redépôts consécutifs à une suspension d'exigibilité des créances (sur 12 mois à fin septembre)	10,85%	9,09%	
<b>Dossiers décidés recevables par la commission</b>	<b>8246</b>	<b>6349</b>	-23,0%
Proportion de dossiers recevables avec résidence principale	9,69%	8,17%	
<b>Dossiers décidés irrecevables par la commission</b>	<b>325</b>	<b>267</b>	-17,8%
Proportion de dossiers irrecevables avec bien immobilier	30,77%	31,09%	
<b>Dossiers orientés par la commission</b>	<b>8337</b>	<b>6386</b>	-23,4%
Proportion de dossiers orientés par la commission avec une capacité de remboursement négative et absence de bien immobilier	52,15%	56,28%	
Proportion de dossiers orientés par la commission vers un rétablissement personnel sans liquidation judiciaire (RP sans LJ)	45,76%	48,73%	
Proportion de dossiers orientés par la commission vers une procédure de rétablissement personnel avec liquidation judiciaire (PRP avec LJ)	1,19%	0,30%	
Proportion de dossiers orientés par la commission vers un réaménagement de dettes	53,05%	50,97%	
<b>Dossiers traités par la commission (A+B+C+D+E+G)</b>	<b>9009</b>	<b>7257</b>	-19,4%
Proportion de dossiers clôturés (y compris constats de non accord qui n'ont pas fait l'objet d'une ouverture des mesures) (A)	5,61%	5,66%	
Proportion de dossiers décidés irrecevables (B)	3,61%	3,68%	
Proportion de mesures imposées suite RP sans LJ (C)	43,89%	44,30%	
Proportion d'accords débiteur sur PRP avec LJ (D)	0,93%	0,19%	
Proportion de plans conventionnels de redressement définitifs (E)	5,89%	6,50%	
<i>Proportion de plans conventionnels de redressement définitifs réglant la situation de surendettement (F)</i>	2,90%	3,06%	
<i>Proportion de plans conventionnels de redressement définitifs d'attente (consistant en un réaménagement ou un report des dettes)</i>	3,00%	3,44%	
Proportion de mesures imposées avec effacement partiel ou sans effacement (G)	40,07%	39,66%	
<i>Proportion de mesures imposées avec effacement partiel ou sans effacement réglant la situation de surendettement (H)</i>	30,87%	30,00%	
<i>Proportion de mesures imposées avec effacement partiel réglant la situation de surendettement</i>	16,58%	16,32%	
<i>Proportion de mesures imposées d'attente sans effacement (consistant en un réaménagement ou une suspension d'exigibilité des créances)</i>	9,20%	9,66%	
Proportion de solutions pérennes réglant la situation de surendettement (C+D+F+H)	78,59%	77,55%	
<b>Décisions du juge infirmant la décision d'irrecevabilité ou de déchéance de la commission, à la suite d'un recours (sur 12 mois à fin septembre)</b>	<b>103</b>	<b>45</b>	
<b>Décisions du juge infirmant la décision de recevabilité de la commission, à la suite d'un recours (sur 12 mois à fin septembre)</b>	<b>87</b>	<b>44</b>	

## STRUCTURE DES DÉCISIONS DE LA COMMISSION

	<b>Données commission</b>	<b>Données région</b>	<b>Données nationales</b>
Part des dossiers décidés irrecevables par la commission*	<b>3,68%</b>	<b>3,74%</b>	<b>4,17%</b>
Part des accords commission sur Mesures imposées suite RP sans LJ*	<b>44,30%</b>	<b>41,95%</b>	<b>39,46%</b>
Part des plans conventionnels conclus*	<b>6,50%</b>	<b>8,44%</b>	<b>9,08%</b>
Part des accords commission sur mesures imposées avec effacement partiel ou sans effacement*	<b>39,66%</b>	<b>39,56%</b>	<b>41,17%</b>
Taux de solutions pérennes réglant la situation de surendettement*	<b>77,55%</b>	<b>76,62%</b>	<b>76,27%</b>

\*en % de dossiers traités

## ANNEXE N° 2 DU RAPPORT D'ACTIVITÉ TYPLOGIE DE L'ENDETTEMENT

### COMMISSION NORD :

Type de dettes	Encours des dettes en milliers €	Nombre de situations recevables	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Part des situations concernées	Endettement médian en €	Nombre médian de dettes par situation	Type de dettes
<b>Dettes financières</b>	<b>162 234</b>	<b>5 018</b>	<b>23 153</b>	<b>74,3%</b>	<b>78,8%</b>	<b>11 718</b>	<b>3,0</b>	<b>Dettes financières</b>
<i>Dont dettes immobilières</i>	62 940	658	982	28,8%	10,3%	87 534	1,0	<i>dont dettes immobilières</i>
<i>dont dettes consommation</i>	95 586	4 482	18 940	43,8%	70,3%	11 304	3,0	<i>dont dettes consommation</i>
<i>dont autres dettes financières</i>	3 708	2 651	3 231	1,7%	41,6%	707	1,0	<i>dont autres dettes financières</i>
<b>Dettes de charges courantes</b>	<b>29 225</b>	<b>5 112</b>	<b>20 207</b>	<b>13,4%</b>	<b>80,2%</b>	<b>3 217</b>	<b>3,0</b>	<b>Dettes de charges courantes</b>
<b>Autres dettes</b>	<b>26 874</b>	<b>3 464</b>	<b>7 692</b>	<b>12,3%</b>	<b>54,4%</b>	<b>1 429</b>	<b>2,0</b>	<b>Autres dettes</b>
<b>Endettement global</b>	<b>218 333</b>	<b>6 372</b>	<b>51 052</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>14 152</b>	<b>7,0</b>	<b>Endettement global</b>

### REGION HDF :

Type de dettes	Encours des dettes en milliers €	Nombre de situations recevables	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Part des situations concernées	Endettement médian en €	Nombre médian de dettes par situation	Type de dettes
<b>Dettes financières</b>	<b>432 440</b>	<b>11 800</b>	<b>55 162</b>	<b>75,6%</b>	<b>79,5%</b>	<b>13 213</b>	<b>4,0</b>	<b>Dettes financières</b>
<i>dont dettes immobilières</i>	187 449	1 843	2 934	32,8%	12,4%	91 620	1,0	<i>dont dettes immobilières</i>
<i>dont dettes à la consommation</i>	235 654	10 584	44 837	41,2%	71,3%	12 123	3,0	<i>dont dettes à la consommation</i>
<i>dont autres dettes financières</i>	9 337	6 098	7 391	1,6%	41,1%	727	1,0	<i>dont autres dettes financières</i>
<b>Dettes de charges courantes</b>	<b>68 474</b>	<b>11 772</b>	<b>46 767</b>	<b>12,0%</b>	<b>79,3%</b>	<b>3 224</b>	<b>3,0</b>	<b>Dettes de charges courantes</b>
<b>Autres dettes</b>	<b>71 311</b>	<b>7 959</b>	<b>17 865</b>	<b>12,5%</b>	<b>53,6%</b>	<b>1 477</b>	<b>2,0</b>	<b>Autres dettes</b>
<b>Endettement global</b>	<b>572 224</b>	<b>14 845</b>	<b>119 794</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>15 361</b>	<b>7,0</b>	<b>Endettement global</b>

## Rapport d'activité des commissions (Endettement)

### France métropolitaine

Type de dettes	Encours des dettes en milliers €	Nombre de situations recevables	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Part des situations concernées	Endettement médian en €	Nombre médian de dettes par situation
Dettes financières	3 535 855	87 573	408 852	73,2%	83,3%	15 553	4,0
<i>dont dettes immobilières</i>	<i>1 662 369</i>	<i>15 201</i>	<i>25 865</i>	<i>34,4%</i>	<i>14,5%</i>	<i>93 760</i>	<i>1,0</i>
<i>dont dettes à la consommation</i>	<i>1 793 753</i>	<i>78 276</i>	<i>325 366</i>	<i>37,1%</i>	<i>74,5%</i>	<i>13 214</i>	<i>3,0</i>
<i>dont autres dettes financières</i>	<i>79 733</i>	<i>46 279</i>	<i>57 621</i>	<i>1,7%</i>	<i>44,0%</i>	<i>820</i>	<i>1,0</i>
Dettes de charges courantes	607 599	82 145	311 562	12,6%	78,2%	3 585	3,0
Autres dettes	686 005	56 876	124 022	14,2%	54,1%	1 858	2,0
Endettement global	4 829 459	105 076	844 436	100,0%	100,0%	19 150	7,0